ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rougeole

Question écrite n° 4875

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les nombreux cas de rougeole en France, maladie pouvant entraîner des complications graves chez l'adulte. En effet, l'Organisation mondiale de la santé a récemment constaté que cette épidémie était particulièrement préoccupante en France et que la couverture vaccinale était très insuffisante. Le problème éventuel viendrait du fait que la plupart des patients qui ne sont pas vaccinés se justifient en indiquant « que le médecin ne leur aurait pas proposé ». Compte tenu de ces éléments, il souhaiterait savoir s'il est envisagé une campagne de recommandations des autorités sanitaires.

Texte de la réponse

L'épidémie de rougeole sévit en France depuis 2008. Près de 23 000 cas ont été déclarés entre janvier 2008 et mai 2012. En 2011, la France a connu une 3e vague épidémique de grande ampleur avec 15 000 cas déclarés. Depuis quelques mois, la vague épidémique reflue ; les données provisoires de 2012 font état d'environ 800 cas pour les neufs premiers mois de l'année. Cette diminution est liée à une diminution du réservoir des sujets réceptifs et à l'impact des mesures de rattrapage vaccinal. Pour favoriser le rattrapage de vaccination chez les adolescents, l'Assurance Maladie a étendu son dispositif de gratuité du vaccin jusqu'à 17 ans en 2010. La vigilance doit être cependant maintenue pour améliorer la couverture vaccinale et agir vers le réservoir des sujets réceptifs (les 15 - 31 ans). Différents outils de sensibilisation à la vaccination contre la rougeole ont été élaborés dans le cadre du plan français d'élimination de la rougeole, associant l'assurance maladie et l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Depuis 2009, les actions de communication ont été renforcées, visant à sensibiliser la population et les professionnels de santé à l'importance des recommandations vaccinales. Parallèlement, des actions de sensibilisation en milieu scolaire ont été mises en oeuvre. La semaine européenne de la vaccination a fait l'objet, de 2009 à 2012, d'un focus spécifique sur la rougeole. La ministre des affaires sociales et de la santé a demandé à l'INPES une mobilisation médiatique sur une sensibilisation de la vaccination vers les 15 - 31 ans durant l'hiver 2012 - 2013. Par ailleurs, la déclinaison régionale des actions de santé publique par les agences régionales de santé, permet d'optimiser la conduite des actions de communication et des mesures visant à limiter l'extension de l'épidémie, au plus près de la population et des professionnels de santé.

Données clés

Auteur : M. Philippe Meunier
Circonscription : Rhône (13e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4875
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE4875

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 18 septembre 2012, page 5057
Réponse publiée au JO le : 15 janvier 2013, page 377